



MAISONS-LAFFITTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République
Président de l'Académie du Gaullisme

Le 6 MAI 2021

A/S : Arrêt du Conseil du 5 Mai 2021 : rejet du recours du Sieur Dumontet contre l'élection municipale de Maisons-Laffitte.

Le 5 Janvier 2021, le tribunal administratif de Versailles a rejeté le recours contre l'élection municipale de Maisons-Laffitte du 28 Juin 2020, recours présenté par Janick Géhin, Anne Lavagne, Charles Givadinovitch et Benoît Dumontet.

Benoît Dumontet a fait appel devant le Conseil d'État, la haute juridiction administrative, le 5 Mai 2021, a rejeté son recours.

Ainsi, il est mis un terme aux recours infondés de l'opposition, la majorité municipale va pouvoir poursuivre son action pour le bien de Maisons-Laffitte conformément à ses engagements.